



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
18 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 5 a) de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil**

**États-Unis d'Amérique : amendement au projet de déclaration ministérielle issu du débat de haut niveau tenu par le Conseil économique et social à sa session de 2018 (E/2018/L.20)**

**Déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau tenu par le Conseil économique et social à sa session de 2018 sur le thème annuel intitulé « Du niveau mondial au niveau local : appuyer l'édification de sociétés viables et résilientes en milieux urbain et rural »**

1. Au paragraphe 12, supprimer « (y compris le droit au développement) ».
2. Également au paragraphe 12, supprimer la phrase suivante : « Nous lançons un appel pour que soient adoptées de nouvelles mesures et engagées de nouvelles actions visant, conformément au droit international, à supprimer les obstacles à la pleine réalisation du droit à l'autodétermination des peuples sous domination coloniale ou sous occupation étrangère, qui continuent de nuire au développement économique et social de ces peuples ainsi qu'à leur environnement ».

